

Informer sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation

lundi 9 février 2015

1 jour

OBJECTIFS

Maîtriser les conséquences de la réforme sur les contrats en alternance.

Être capable de distinguer les différents contrats de travail en alternance :
contrat de professionnalisation et d'apprentissage.

Maîtriser la réglementation sur les contrats en alternance, les différences entre
les deux contrats.

Pouvoir proposer les contrats, les financer, les conseiller.

PUBLIC

Personnes chargées de financer, recruter, conseiller, informer et orienter dans
le domaine de l'alternance : Opca, CFA, entreprises, Pôle emploi, Missions
locales, organismes de formation...

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires
sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis
de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants)
ainsi que les documents et les cas pratiques utilisés durant la formation.

ANIMATION

Romain Pigeaud, chargé d'études à la direction Juridique-Observatoire
de Centre Inffo.

PROGRAMME

Informer sur le contrat d'apprentissage

- Identifier le public visé (employeurs/jeunes)
- Connaître la formation de l'apprenti
- Connaître l'accompagnement de l'apprenti par le maître d'apprentissage
- Maîtriser la rémunération de l'apprenti
- Maîtriser les modalités de la rupture du contrat
- Optimiser les aides au recrutement
- Financement de l'apprentissage : la taxe d'apprentissage
- Connaître le rôle des CFA
- Connaître le rôle des Régions
- Connaître les programmes européens de mobilité

Informer sur le contrat de professionnalisation

- Identifier le public visé (employeurs/salariés)
- Connaître la formation du salarié
- Maîtriser la rémunération du salarié
- Optimiser les aides au recrutement
- Identifier le rôle des branches et leurs priorités
- Le financement du contrat de professionnalisation
- Connaître le rôle des organismes de formation
- A l'initiative de l'agent avec l'accord de l'administration : le DIF

Cas pratiques

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

PARCOURS CONSEILLÉ

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opcv, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme : Maîtriser les dispositifs d'accès à la formation et à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans, **et/ou les formations « expert » comme :** Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel d'emploi et de compétences.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-info.fr
www.centre-info.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex